

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 AVRIL 2014

Délibération n° D-2014-138

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 11/04/2014

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 25/04/2014

Rétrocession de parcelles de voiries par la Communauté
d'Agglomération du Niortais (CAN) pour classement dans le
Domaine Public

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Nicolas MARJAULT, ayant donné pouvoir à Madame Nathalie SEGUIN

Excusés :

Madame Sylvette RIMBAUD.

**Direction Urbanisme et Action
Foncière**

**Rétrocession de parcelles de voiries par la
Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN)
pour classement dans le Domaine Public**

Monsieur Marc THEBAULT, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Dans le cadre d'un travail commun avec le Service Développement Economique de la Communauté d'Agglomération du Niortais, sur les voiries des zones d'activité économique sur la Commune de Niort, il est apparu que diverses parcelles sont restées au compte cadastral soit de la CAN, soit de propriétaires privés, bien qu'elles soient déjà matériellement incorporées à la voirie.

Pour les parties cadastrées au compte de la CAN, une délibération du Conseil de communauté en date du 16 décembre 2013 a autorisé la rétrocession de ces diverses parcelles au profit de la Commune de Niort afin qu'elle puisse diligenter la procédure de classement de celles-ci dans le domaine public.

L'ensemble des parcelles concernées est listé dans le tableau annexé aux présentes.

Cette cession est envisagée sur la base de l'euro symbolique, et l'ensemble des frais sera supporté par la CAN.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la cession à l'euro symbolique par la CAN de l'ensemble des parcelles listées dans le tableau en annexe ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGE
L'Adjoint délégué

Signé

Marc THEBAULT